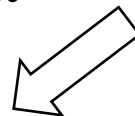




**RENCONTRE OBLIGATOIRE
DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025
2^E SECONDAIRE
28 AOÛT 2024 AM**



Bonjour,

C'est sans doute avec enthousiasme que vous envisagez la rentrée scolaire de votre enfant pour la prochaine année scolaire. Sachez que notre équipe est déjà au travail pour faire en sorte que l'année 2024-2025 soit des plus enrichissantes pour la formation et le développement de nos élèves.

Pour bien entamer cette nouvelle année, la rentrée des élèves de 2^e secondaire se déroulera **le 28 août en avant-midi**. Dès 8h30, votre enfant doit se présenter au Gym E où l'équipe d'enseignants se fera un plaisir de l'accueillir.

Déroulement de la journée :

- Rassemblement dans le boisé. Les élèves entrent dans l'école et se dirigent au Gym E. Les élèves seront ensuite dirigés vers le local de leur tuteur.
- À la 3^e période, les élèves seront en cours ou en sport selon leur horaire (jour 2, période 3 et 4).

À NOTER que les élèves demeurent à la maison le 27 août. Leur **première journée complète de classe le 29 août 2024** (jour 3).

Patricia Bouchard,
Directrice de l'École secondaire Le boisé

RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

LUNDI 26 AOÛT JP	MARDI 27 AOÛT JOUR 1	MERCREDI 28 AOÛT JOUR 2	JEUDI 29 AOÛT JOUR 3	VENDREDI 30 AOÛT JOUR 4
Congé pour tous	Demeure à la maison 2 ^e , 3 ^e et 4 ^e	Demeure à la maison 1 ^{re} et 5 ^e secondaire		
	Dès 8 h 30 RENTRÉE	Dès 8 h 30 RENTRÉE		
	1 ^{re} secondaire et 5 ^e secondaire	2 ^e , 3 ^e et 4 ^e secondaire		
	12 h 40 début des cours élèves sport- études/ arts-études sec. 1	12 h 40 début des cours élèves sport- études/ arts-études sec. 2	Cours réguliers	Cours réguliers
	13 h 10 : • Début des cours pour les élèves de régulier, perspective et PEI sec. 1 et 5.	13 h 10 : • Début des cours pour les élèves de régulier, perspective et PEI sec. 2, 3 et 4.		
SOIRÉE : 18 h : Francisation 18 h 30 : 1 ^{re} secondaire (parents seulement)	13 h 10 : • Début de entraînements pour les élèves du groupe 51 et AÉ/SÉ sec. 5.	13 h 10 : Début de entraînements pour les élèves du groupe 42, 52 et AÉ/SÉ sec. 3 et 4.		

* Pour la prise de photo du 4 et 5 septembre, vous recevrez l'horaire sous peu.

Prendre note que pour la prise de photo, l'élève **doit être vêtu de façon à respecter le code vestimentaire de l'école** et présenter son horaire officiel.